

2026/133

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2026-034

Date de la convocation : 09/04/2026

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 110

Conseillers représentés : 10

Le seize avril deux mille vingt-six, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Pierre LAURENT CHAUVET.

Présents : 001 LABBE José , 002 DAVID Sonia , 003 NICOLITCH Cédric , 005 SEMBENI Anne , 006 BOXEBELD Pascal , 007 DORIDO Elie , 008 SEMBENI Peggy , 010 DUCHENE Eric , 011 TOURTIAUT Marielle , 012 THIRRIARD Philippe , 013 POTRON Pierre , 014 ETIENNE Philippe , 016 LAMBLLOT Laurent , 017 JUILLET Bruno , 018 LOUIS Jean-Marc , 019 DUMANGE Dominique , 020 PLONER Benoît , 021 BOUILLON Mathieu , 022 GUERIN Anne-Marie , 024 DEVER Chantal , 025 NANJI Désiré , 026 DANNEAUX Dominique , 027 NAUDIN Muriel , 028 DURY Sébastien , 029 LAURENTCHAUVE Pierre , 030 DEMISSY Pierre , 031 REMY Pascal , 032 GENTY Jean-Charles , 034 COLIN Raphaël , 035 DE POUILLY Jean , 036 BOUILLON Daniel , 037 NICOT Sébastien , 038 NIZET Sylvain , 039 LANTENOIS Jacques (jusqu'à 21:45:37) , 041 HULOT Christian (jusqu'à 21:46:36) , 042 KMITA Michaël , 043 CALLUYERE Jean-Luc , 044 CERRAJERO Eladio , 045 BROUILLON Patrick , 047 NOCTON Thierry , 048 CARRE Joël , 049 ALLART Alexandre , 050 HERBAY Christelle , 051 HAULIN Virginie , 052 GENTY Philippe , 053 MANCEAUX Christophe , 054 BOUILLON Jacques , 055 RATAUX Isabelle , 056 PIEROT Chantal , 057 ARNOULT Jean Christophe , 058 LORFEUVRE Gérald , 059 LALLEMENT Séverine , 061 ROBIN Dominique , 062 LEROY Yves , 063 ANDREY Danielle , 064 GROFF Benjamin , 065 CAILLOUX Corinne , 066 GOUBLE Sylvain , 067 AUROUX Emmanuel , 068 AFRIBO CRINVILLER Sylvie , 069 GALLE Florine , 070 PERTUS Xavier , 071 KOLOSA Géraldine , 072 SIMONNET Arnaud , 073 HAAS Robert , 074 FAILLON Christel , 075 BESANCON Tony (jusqu'à 22:27:05) , 077 OUDIN Denis , 078 LE GALL Jean-François , 079 ROUSSY Elise , 080 FOURCROY Stéphane , 081 BONHOMME Francis , 082 HAULIN Bertrand , 083 LALONDE Loïc , 084 WATIER Audrey , 085 DACHY Bruno , 086 SALEZ René , 087 ARNOULT Jean-Pol , 088 LAHOTTE Hervé , 089 FRANGEL Yann , 090 PIERSON Florent , 091 MALVAUX Frédéric (jusqu'à 22:27:11) , 093 THIERION Vincent , 094 FRAIPONT Anne , 095 DION Christophe , 096 CANIVENQ Roland , 097 GROSSELIN Jacques , 098 DAUPHY Bruno , 099 BESTEL Bernard , 100 VAN DEN BERGH Charles , 101 MARYNS Bruno , 102 LIES Pascal , 103 LAMPSON GUEILLIOT Nadège , 104 LESCUYER Anne , 105 LEBON Christophe , 106 MAROTEAUX Nathalie , 107 DESGEORGES Marc , 108 LESUEUR Patricia , 109 CARPENTIER Dominique , 110 HUET Eric , 111 GARRAUD Sabine , 113 FESTUOT Annie , 114 COLSON Pascal , 115 PASTE Laurence , 116 AVRIL Christophe , 118 MACHINET Jean Baptiste (jusqu'à 23:04:59) , 119 DION Valentine (jusqu'à 21:49:55) , 120 HABERT Johan , 121 DERVIN Eva (jusqu'à 21:50:09) , 122 DELIN Fabienne ,

Ont donné procuration : 004 LEFORT Sylvie (à 005 SEMBENI Anne) , 009 HUBSCH Benoit (à 007 DORIDO Elie) , 015 MARCHERAS Laëtitia (à 029 LAURENT-CHAUVE Pierre) , 023 SEMBENI Emmanuel (à 083 LALONDE Loïc) , 040 LOBIDEL Alain (à 001 LABBE José) , 046 FREMIN Thierry (à 045 BROUILLON Patrick) , 060 AUDEGOND Michaël (à 047 NOCTON Thierry) , 092 DESWAENE Bruno (à 094 FRAIPONT Anne) , 112 LALLEMENT Davy (à 105 LEBON Christophe) , 117 THEBAUD Hélène (à 110 HUET Eric) ,

Secrétaire de séance : Mme Danielle ANDREY

**OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES
DU BUREAU**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10 ;

.../...

Vu l'arrêté préfectoral n°2025-675 en date du 06/10/2025, portant composition du conseil communautaire de la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise qui siégera après le renouvellement général des conseil municipaux ;

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre ne puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ;

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deux règles précitées, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ;

Considérant que le conseil communautaire peut également prévoir que d'autres conseillers soient membres du bureau, en sus des vice-présidences, sans limitation de nombre ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DECIDE par 91 voix POUR, 17 voix Contre (023 SEMBENI Emmanuel (Loïc 083 LALONDE) , 030 DEMISSY Pierre , 067 AUROUX Emmanuel , 068 AFRIBO CRINVILLER Sylvie , 071 KOLOSA Géraldine , 072 SIMONNET Arnaud , 083 LALONDE Loïc , 088 LAHOTTE Hervé , 090 PIERSON Florent , 093 THIERION Vincent , 095 DION Christophe , 101 MARYNS Bruno , 105 LEBON Christophe , 107 DESGEORGES Marc , 112 LALLEMENT Davy (Christophe 105 LEBON) , 115 PASTE Laurence , 116 AVRIL Christophe) 7 ABSTENTIONS (006 BOXEBELD Pascal , 020 PLONER Benoît , 053 MANCEAUX Christophe , 063 ANDREY Danielle , 077 OUDIN Denis , 082 HAULIN Bertrand , 099 BESTEL Bernard,) et 1 personne Ne prend pas part au vote (031 REMY Pascal)

- **De fixer le nombre de vice-présidents à 8 (huit)**
- **De fixer le nombre des autres membres du Bureau à 17 (dix-sept)**

La secrétaire de séance,

Danielle ANDREY

Le Président,

Pierre LAURENT CHAUVET.

